Cette version du PEA, vous ne la connaissez certainement pas...

Finances perso / Placements / Par Frédéric Giquel, publié le 28/09/2016 à 10:49

199 partages
Partager Tweeter Linkedin
Réagir

Le PEA, qu'il soit assurantiel ou bancaire, est destiné aux épargnants en quête de performance sur les marchés actions européens. Getty Images

Destiné aux épargnants en quête de performance le PEA Assurance ne se souscrit pas pour la sécurité du capital. Mais bien pour ses avantages fiscaux.

Qui connaît le PEA (plan d'épargne en actions) dans sa version "assurance" ? Il s'en souscrit chaque année moins de 1 500, un nombre dérisoire qui vaut réponse. Ce placement vit dans l'ombre du PEA... bancaire. Ce dernier est forcément souscrit auprès d'une banque ou d'un courtier alors que le PEA assurance est l'apanage des compagnies d'assurances.

Juridiquement, il s'agit d'un contrat de capitalisation dans lequel ont été intégrées les règles du PEA (régime fiscal, plafond de versement, etc.). Et c'est là tout son intérêt : si l'épargnant casse son enveloppe PEA en cours de route, il retombe dans celle du contrat de capitalisation en conservant son antériorité fiscale. Deux produits en un, il fallait le faire !

Un placement risqué

Attention, le PEA, qu'il soit assurantiel ou bancaire, est destiné aux épargnants en quête de performance sur les marchés actions européens. On n'y souscrit pas pour la sécurité du capital. Avec sa version assurance, côté gestion, c'est encore plus limité puisque vous ne pourrez investir que sur des Sicav actions et non des titres en direct (sauf dans certains PEA de courtiers).

Le fonctionnement, en revanche, est plus souple. Vous pouvez, par exemple, demander une avance (prêt accordé par l'assureur et gagé par les sommes investies) sans clore l'enveloppe PEA, ce qui est impossible dans le cadre bancaire.

Et en cas de rachat partiel avant huit ans, le plan est clôturé, pas le contrat de capitalisation qui, lui, est maintenu avec l'antériorité fiscale de départ, un avantage significatif. Rappelons enfin un atout essentiel de l'enveloppe PEA : la sortie en rente viagère défiscalisée après huit ans de détention (seuls les prélèvements sociaux seront dus sur une fraction de la rente).

Etant juridiquement un contrat de capitalisation, le PEA assurance bénéficie des mêmes avantages fiscaux pour l'impôt de solidarité sur la fortune : le plan est déclaré à sa valeur nominale et les plus-values sont exonérées. Et au décès, les héritiers ont la possibilité de conserver le contrat en bénéficiant de son antériorité fiscale.

Pâle, votre PEA bancaire? Transférez-le sans frais

Bref, voilà un bel outil de gestion patrimoniale aux frais plus mesurés que par le passé. On doit cette retenue à l'émergence des courtiers en ligne (Altaprofits, Assurancevie.com, LinXea, Mes-placements, MonFinancier, etc.), qui proposent depuis quelques années des PEA assurance de bonne qualité, sans frais d'entrée, avec parfois la possibilité d'investir sur des titres en direct. Vous disposez d'un PEA bancaire décevant ? Pourquoi ne pas lui donner une seconde jeunesse en le transférant dans une version assurance, sans perte de l'antériorité fiscale ? C'est autorisé et, bonne nouvelle, les assureurs prennent très souvent formalités et frais de transfert à leur charge.

Ce qu'il faut faire

Pour un objectif de revenus à moyen terme, et pas avant huit ans, c'est un produit unique avec sa sortie en rente viagère non imposable. Vous avez un PEA bancaire pâlichon? Transférez-le en PEA assurance en comparant l'offre des courtiers en ligne, certains contrats donnant accès à des titres en direct. Vous avez dépassé le plafond de versement de 150 000 euros sur votre PEA? Cumulez avec un PEA-PME assurance, plafonné à 75000 euros de versements.

Ce qu'il ne faut pas faire

Ne souscrivez pas un PEA assurance si vous recherchez un placement sécurisé, c'est tout l'inverse. Si vous détenez déjà un PEA, vous ne pouvez pas en souscrire un autre : seule option, le transférer. Enfin, pour une gestion de titres en direct très active, mieux vaut viser un PEA bancaire.

A lire aussi

Actionnaire ou non d'Air Liquide, voici comment réagir à l'augmentation de capital

Vérifiez si votre contrat d'assurance vie va vous coûter de l'argent d'ici quatre à cinq ans